

LE BLOG DE LA BCE

Tester la capacité de résistance du secteur financier au changement climatique

Article de Luis de Guindos, vice-président de la BCE

Francfort-sur-le-Main, le 18 mars 2021

Le changement climatique est susceptible de perturber fortement nos économies et nos entreprises, et de peser sur nos moyens d'existence, dans les décennies à venir. Les risques associés demeurent pourtant mal compris, les chocs climatiques étant très différents des chocs financiers observés lors des crises passées. Le changement climatique est un processus lent, qui se déroule sur une longue période, avec une forte incertitude quant aux événements climatiques extrêmes qui se produiront à l'avenir. Comme les instruments classiques de gestion des risques ne suffiront probablement pas, les institutions tant publiques que privées auront fort à faire pour parvenir à recenser et évaluer les retombées potentielles des risques climatiques. Dans ce contexte, la BCE a conçu le premier test de résistance « climatique » à l'échelle de l'ensemble de l'économie afin d'aider les autorités publiques et les institutions financières à évaluer les effets des risques climatiques sur les entreprises et les banques au cours des trente prochaines années.

Les risques liés au changement climatique se répartissent généralement en deux grandes catégories. Tout d'abord, le risque physique, qui tient à l'augmentation attendue de la fréquence des catastrophes causées par les aléas de la nature et à leur aggravation. Les entreprises situées dans des zones exposées, comme en bord de rivière ou près d'un littoral, qui sont donc vulnérables aux inondations, pourraient subir d'importants dommages si un événement climatique survenait. Ces dommages pourraient interrompre le processus de production à court terme, voire entraîner la faillite de ces entreprises à plus longue échéance. Le risque physique varie selon les pays et les régions, le sud de l'Europe étant, en moyenne, plus exposé aux canicules et aux incendies, l'Europe centrale et du nord

étant davantage en proie aux inondations.

La seconde grande catégorie est le risque de transition, dans lequel l'introduction tardive ou soudaine de politiques climatiques visant à réduire les émissions de CO₂ pourrait avoir une incidence négative sur certains secteurs à forte intensité énergétique et en carbone, comme l'industrie minière, les cimenteries ou la sidérurgie. Augmenter les taux de taxation sur les émissions de carbone pourrait, par exemple, accroître les coûts de production et entamer la rentabilité des entreprises.

Les risques tant physiques que de transition sont susceptibles d'altérer la stabilité financière lorsque les banques ou d'autres institutions financières sont exposées à des entreprises en défaut à travers leurs prêts ou leurs portefeuilles d'actifs. Cela étant, si cette distinction entre ces deux types de risques est souvent opérée, ils sont en réalité étroitement liés. Un renforcement des mesures en faveur du climat peut accroître les retombées du risque de transition à court terme, tout en réduisant l'incidence du risque physique dans les décennies à venir. Le test de résistance au risque climatique de la BCE tient compte de cet arbitrage potentiel et le quantifie, en utilisant un horizon de trente ans permettant de prendre en considération les évolutions de long terme.

Ce test étudie la capacité de résistance des entreprises et des banques dans plusieurs scénarios climatiques. Ces scénarios proposent des représentations plausibles des conditions climatiques à venir, tout en tenant compte également des effets sur les entreprises des mesures prises pour limiter l'ampleur du changement climatique, par exemple les taxes sur le carbone. La BCE se fonde sur les scénarios fournis par le Réseau pour le verdissement du système financier (*Network for Greening the Financial System*, NGFS) pour élaborer les siens, en les corrigéant pour mieux saisir le lien entre le risque de transition et le risque physique.

Dans le scénario d'une transition ordonnée, le déploiement rapide et efficace de politiques climatiques permet de limiter le réchauffement de la planète. Le scénario de la « Terre étuve » évalue les effets du changement climatique dans le cas où aucune nouvelle politique n'est mise en œuvre : il prévoit une aggravation considérable du risque physique à moyen et long terme. Le scénario d'une transition

désordonnée s'intéresse aux effets d'une mise en application tardive et soudaine de politiques climatiques.

Ces scénarios, ainsi qu'un ensemble unique de données qui recensent et quantifient l'exposition au risque de transition et au risque physique de millions d'entreprises, servent de trame à l'analyse des conséquences du changement climatique pour les entreprises et les banques.

Les résultats préliminaires montrent que, en l'absence de nouvelles politiques climatiques, les coûts associés aux phénomènes extrêmes augmentent de manière substantielle pour les entreprises. Ces résultats mettent également en évidence les avantages d'une action rapide : les coûts à court terme de l'ajustement aux politiques « vertes » sont beaucoup moins élevés que les coûts potentiels engendrés par des catastrophes naturelles à moyen et long terme. Le changement climatique est donc une source majeure de risque systémique, en particulier pour les banques détenant des portefeuilles concentrés sur certains secteurs économiques et zones géographiques.

Ces résultats soulignent l'urgente nécessité d'entamer la transition vers une économie plus verte, non seulement pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, mais aussi pour limiter les perturbations à long terme sur nos économies, nos entreprises et nos moyens d'existence.

Ce blog est paru sous forme de tribune libre dans les publications suivantes : De Tijd (Belgique), Stockwatch.com.cy (Chypre), Kauppalehti (Finlande), L'Agefi (France), Börsen-Zeitung (Allemagne), Kathimerini (Grèce), Il Sole 24 Ore (Italie), El Economista (Espagne).